

père quelquefois, malgré sa mauvaise conduite, tandis que toi, qui marches dans les voies du Seigneur, tu es affligé. Il faut attendre la fin. Le pécheur sera malheureux en ce monde et malheureux dans l'éternité; toi, au contraire, tu seras affligé sur la terre, et heureux dans le ciel.

Réjouis-toi donc, mon enfant, et remercie le Seigneur lorsqu'il te punit en cette vie; car c'est une marque qu'il veut être miséricordieux envers toi en l'autre.

Malheur à nous, quand Dieu ne nous punit point sur la terre des péchés que nous commettons; c'est une preuve qu'il nous réserve au châtement éternel.

Que doit-on dire quand le médecin, voyant les chairs d'un malade en putréfaction, ne les coupe pas? Il faut dire qu'il abandonne ce malade à la mort. Malheur aux pécheurs auxquels Dieu ne parle plus, et ne montre pas son indignation! Un jour viendra, dit le Seigneur, où vous comprendrez qui Je suis; vous vous souviendrez alors des grâces que je vous aurai faites, et vous verrez, à votre confusion, combien était grande votre ingratitude.

Malheur donc au pécheur qui ne quitte pas le vice, et auquel le Seigneur permet, pour le punir, d'obtenir l'objet de ses desirs criminels! C'est une marque que Dieu veut le payer en cette vie du peu de bien qu'il a fait, en se réservant de le punir dans l'éternité, de tous les péchés qu'il a commis. Car le jour de la vengeance arrivera; les pécheurs seront repoussés du paradis et précipités en enfer.

Eloignez de moi, Seigneur, cette terrible miséricorde. Si je vous ai offensé, je vous prie de me punir en cette vie; car autrement, je serai puni dans l'éternité.

C'est la prière que saint Augustin adressait au Seigneur: Seigneur, punissez-moi ici bas; coupez, tranchez, afin que vous n'ayez pas à me punir dans l'éternité.

